

NATIONS UNIES

A S S E M B L E E G E N E R A L E



Distr.
GENERALE

A/36/562 30 septembre 1981 FRANCAIS ORIGINAL: ANGLAIS

Trente-sixième session Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Décennie des transports et des communications en Afrique

Note du Secrétaire général

- 1. Dans sa résolution 35/108 sur la Décennie des transports et des communications en Afrique, l'Assemblée générale a notamment prié le Secrétaire général de présenter au Conseil économique et social, à sa deuxième session ordinaire de 1981, un rapport intérimaire sur l'exécution du programme de la Décennie. L'Assemblée est maintenant saisie de ce rapport qui a été examiné par le Conseil économique et social lors de sa deuxième session ordinaire de 1981 (A/36/342).
- 2. A sa deuxième session ordinaire, le Conseil économique et social a adopté la résolution 1981/67 du 24 juillet 1981, dans laquelle il priait le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique de mettre le rapport de la réunion technique consultative devant avoir lieu à Yaoundé en septembre 1981 à la disposition de l'Assemblée générale à sa trente-sixième session.
- 3. Le Secrétaire général a été informé que cette réunion était reportée à mars 1982. Le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique poursuit ses consultations avec les donateurs afin d'assurer le succès de la réunion. On pense que le rapport de la réunion pourra être présenté à l'Assemblée générale lors de sa trente-septième session, par l'intermédiaire du Conseil économique et social.